

Travailler dans une association : enjeux et pratiques

Intervenant

- **Grégory Autier**, directeur structure d'accompagnement, S3A.
- **Quentin Broggi**, coordinateur, CDOS14.
- **Carole Morice**, responsable de mission Développement associatif, Ligue de l'enseignement.
- **Marine Lafont**, chargée d'accompagnement, Le Marchepied.

Public et prérequis

- Salariés d'association

Effectif

- 8 à 15 personnes.

Lieu et délais d'accès

- Locaux S3A
- De 15 jours à 2 mois en fonction du financement demandé.

Durée et dates

- 28 heures (4 sessions de 7 heures).
- 29 et 30/01/26 – 12 et 13/02/26

Coût

- 60€/heure stagiaire

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel (synchrone).
- Apports théoriques complétés par les retours d'expérience de l'intervenant.
- Echanges et participations des stagiaires
- Etude de cas

Modalités techniques

- Tableau blanc et vidéoprojecteur
- Connexion internet

Modalités d'évaluation et sanction

- Evaluation des acquis : jeux, quizz, QCM final et questionnaire d'impact post formation.
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : QCM final.
- Attestation de fin de formation.

Présentation

Cette formation a été pensée par des professionnels pour les professionnels du secteur associatif en vue de se situer en qualité de salarié associatif et/ou d'assumer des responsabilités dans la gestion quotidienne d'une association.

Objectifs pédagogiques

• Aptitude et compétence :

- Le fait associatif en France : panorama, écosystème, fonctionnement
 - Partager une lecture du panorama associatif et du bénévolat aujourd'hui
 - Comprendre l'écosystème des associations
 - Aborder les principes du fonctionnement d'une association (statuts, règlement intérieur, gouvernance)
- Le projet associatif
 - S'approprier la démarche méthodologique d'élaboration du projet associatif
 - Construire, rédiger et mettre en œuvre le projet
 - Evaluer les résultats
- La gestion financière
 - Identifier les différentes sources de financements d'une association
 - Maîtriser les principales obligations financières
 - Organiser une gestion financière transparente
- L'emploi associatif
 - Comprendre le cadre juridique du salariat
 - Découvrir les obligations de l'employeur
 - Appréhender la gestion d'équipe

Contacts

- Responsable pédagogique / référent handicap : Marc Lebois au 02 31 06 17 50 ou marc@asso-s3a.fr.
- Assistante administrative : Sophie Jauneau au 02 31 06 17 50 ou accueil@asso-s3a.fr.

Accessibilité

Dans l'hypothèse où vous seriez en situation de handicap, vous pouvez nous interroger sur la possibilité de suivre nos formations. Contactez notre référent handicap, nous ferons tout ce qui est possible pour trouver des solutions adaptées.



Travailler dans une association : enjeux et pratiques

Intervenant

- **Grégory Autier**, directeur structure d'accompagnement, S3A.
- **Quentin Broggi**, coordinateur, CDOS14.
- **Carole Morice**, responsable de mission Développement associatif, Ligue de l'enseignement.
- **Marine Lafont**, chargée d'accompagnement, Le Marchepied.

Public et prérequis

- Salariés d'association

Effectif

- 8 à 15 personnes.

Lieu et délais d'accès

- Locaux S3A
- De 15 jours à 2 mois en fonction du financement demandé.

Durée et dates

- 28 heures (4 sessions de 7 heures).
- 29 et 30/01/26 – 12 et 13/02/26

Coût

- 60€/heure stagiaire

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel (synchrone).
- Apports théoriques complétés par les retours d'expérience de l'intervenant.
- Echanges et participations des stagiaires
- Etude de cas

Modalités techniques

- Tableau blanc et vidéoprojecteur
- Connexion internet

Modalités d'évaluation et sanction

- Evaluation des acquis : jeux, quizz, QCM final et questionnaire d'impact post formation.
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : QCM final.
- Attestation de fin de formation.

Contenu de la formation

Session 1 - Le fait associatif en France : panorama, écosystème, fonctionnement (6h)	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les associations en France : typologie, démographie, emploi, financements, tendances lourdes ... ➤ Le bénévolat : caractéristiques, évolution, enjeux ➤ La loi 1901 (base et contexte) Organisation territoriale (déconcentration, décentralisation) Les réseaux et têtes de réseaux (panorama) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le fonctionnement d'une association : Information sur les statuts, le règlement intérieur, la place des parties prenantes dans une association. La gouvernance du projet avec ses mandataires sociaux.
Sessions 2 - Le projet associatif (6h)	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation de la démarche La démarche méthodologique L'analyse des forces et faiblesses de l'association ➤ Construire le projet Impliquer les acteurs de l'association Définir les objectifs d'un projet Formaliser le projet associatif global 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparer la mise en œuvre opérationnelle Analyser les contributions de l'ensemble des acteurs et les ressources nécessaires Elaborer un planning de travail au sein de l'association Définir une stratégie de rédaction et de diffusion ➤ Évaluer les résultats du projet Définir des critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs

Contacts

- Responsable pédagogique / référent handicap : Marc Lebois au 02 31 06 17 50 ou marc@asso-s3a.fr.
- Assistante administrative : Sophie Jauneau au 02 31 06 17 50 ou accueil@asso-s3a.fr.

Accessibilité

Dans l'hypothèse où vous seriez en situation de handicap, vous vous interrogez peut-être sur la possibilité de suivre nos formations. Contactez notre référent handicap, nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées.



Travailler dans une association : enjeux et pratiques

Intervenant

- **Grégory Autier**, directeur structure d'accompagnement, S3A.
- **Quentin Broggi**, coordinateur, CDOS14.
- **Carole Morice**, responsable de mission Développement associatif, Ligue de l'enseignement.
- **Marine Lafont**, chargée d'accompagnement, Le Marchepied.

Public et prérequis

- Salariés d'association

Effectif

- 8 à 15 personnes.

Lieu et délais d'accès

- Locaux S3A
- De 15 jours à 2 mois en fonction du financement demandé.

Durée et dates

- 28 heures (4 sessions de 7 heures).
- 29 et 30/01/26 – 12 et 13/02/26

Coût

- 60€/heure stagiaire

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel (synchrone).
- Apports théoriques complétés par les retours d'expérience de l'intervenant.
- Echanges et participations des stagiaires
- Etude de cas

Modalités techniques

- Tableau blanc et vidéoprojecteur
- Connexion internet

Modalités d'évaluation et sanction

- Evaluation des acquis : jeux, quizz, QCM final et questionnaire d'impact post formation.
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : QCM final.
- Attestation de fin de formation.

Contenu de la formation

Sessions 3 - La gestion financière (6h)	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les sources de financements publics Subvention et appel à projet + dossier de subvention, Commande publique Les autres sources de financement Cotisations, Dons et legs, Sponsoring/parrainage et mécénat, Apports et prêts, Organisation de manifestations exceptionnelles , Contributions non monétaires (classe 8) ➤ Les règles et obligations des associations sur le volet financier Les pièces comptables et leur durée de conservation Les seuils réglementaires (CAC, publications des comptes...) Déclarations des reçus pour dons Rapport financier Compte rendu financier d'une subvention 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se projeter Budget d'une association (comptes classe 6 et 7) Budget d'un projet ➤ Assurer un suivi Notions de comptabilité de trésorerie et d'engagement Comptabilité analytique Suivi de trésorerie Suivi de budget ➤ Rendre compte Compte de résultat Bilan comptable (info) Annexe
Sessions 4 - L'emploi associatif (6h)	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Panorama de l'emploi associatif en France ➤ Les spécificités de l'emploi associatif ➤ Le lien de subordination ➤ La notion de contrat ➤ Les textes de référence (code du travail, CCN...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Obligations à l'embauche, durant le contrat, à la fin du contrat de travail ➤ Bases droit du travail (contrats, durée du travail, congés, rémunérations, entretiens, formation...) ➤ La prévention des risques ➤ Les ressources et dispositifs de soutien en matière d'emploi ➤ L'animation de réunions d'équipes ➤ Organigramme et délégations

Contacts

- Responsable pédagogique / référent handicap : Marc Lebois au 02 31 06 17 50 ou marc@asso-s3a.fr.
- Assistante administrative : Sophie Jauneau au 02 31 06 17 50 ou accueil@asso-s3a.fr.

Accessibilité

Dans l'hypothèse où vous seriez en situation de handicap, vous vous interrogez peut-être sur la possibilité de suivre nos formations. Contactez notre référent handicap, nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées.



